

# Le Monde des Plantes

INTERMÉDIAIRE DES BOTANISTES

REVUE INTERNATIONALE PARAISSANT TOUS LES DEUX MOIS

Bibliographie, Informations, Renseignements, Offres, Demandes, Echanges

SUPPLÉMENT AUX BULLETINS DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES

ABONNEMENT  
UN AN..... 2 fr. 50  
Le numéro : 0 fr. 50  
Les Abonnements partent du 1<sup>er</sup> Janvier  
Toute personne qui ne se désabonne  
ra pas sera considérée comme  
réabonnée

Fondateur : H. LÉVEILLÉ, ☉

Directeur : Ch. DUFFOUR, ☉

DIRECTION  
RÉDACTION ET ADMINISTRATION  
16, rue Jeanne-d'Arc  
AGEN (Lot-et-Garonne)  
FRANCE

## SOMMAIRE

Avis — Offres et Demandes. — Nouvelles. — Variétés.  
— Géographie botanique. — Bibliographie. —  
Changements d'adresse.

## AVIS

Messieurs les abonnés du *Monde des Plan-*  
*tes* qui n'ont pas acquitté le montant de leur  
réabonnement pour 1920 sont instamment  
priés de nous faire parvenir un mandat de  
2 fr. 50 dont le talon leur servira de quittance.

## OFFRES ET DEMANDES

### A CÉDER :

Al. BAUTIER, tableau analytique de la  
Flore parisienne, 18<sup>e</sup> édition, 1882,  
très bon état. . . . . fr. 2 50  
Eugène de FOURCY, vade-mecum des  
herborisations parisiennes, 1859. fr. 5 »  
H. GIRARD, aide-mémoire de zoologie  
(4 francs) . . . . . fr. 2 »  
H. GIRARD, aide-mémoire de botanique  
cryptogamique (4 francs) . . . . . fr. 2 »  
MILNE-EDWARDS, cahiers d'histoire natu-  
relle, botanique . . . . . fr. 1 75  
Le tout franco. S'adresser à M. A. ACLO-  
QUE, 17, rue de Boulainvilliers, Paris, XVI<sup>e</sup>.

M. EVÈQUE, professeur au collège, 31, rue  
Guillemot, à Chatellerault (Vienne), désirerait  
entrer en relations avec confrères botanistes  
s'occupant aussi de conchyliologie terrestre,  
fluviale et marine.

M. N. ROUX, 5, chemin Sœur Vially, Lyon-  
Saint-Clair (Rhône), céderait collection de  
coquilles marines, terrestres, exotiques ou  
européennes (plus de 250 espèces et plus de  
1000 échantillons) au prix de cent francs.

Par suite du décès d'un sociétaire, les fasc.  
7 et 8 de la *Société Française*, renfermant en-  
semble 800 plantes et le dernier fasc. de la  
*Cénomane* comprenant 66 espèces sont à  
céder.

S'adresser au « *Monde des Plantes* ».

M. Pierre VALETTE fils, naturaliste à Ma-  
raussan (Hérault), offre des plantes de la ré-  
gion méditerranéenne; possède habitat de ra-  
retés telles que : *Euphorbia sulcata* de Lens,  
*Pilularia minuta* Dur. Echangerait avec plai-  
sir des plantes de tous les pays. Faire offres  
et demandes.

M. DEMANGE, 3, Chemin des Patients, à Epi-  
nal (Vosges) désire échanger divers ouvrages  
de botanique qu'il possède en double et dont  
il enverra la liste sur demande. Il offre aussi  
de nombreux objets, d'histoire naturelle et  
autres, rapportés du Tonkin : lichens, coquil-  
les, insectes déterminés, objets préhistoriques,  
curiosités, timbres, etc.

Accepterait en échange livres et objets  
d'histoire naturelle.

## NOUVELLES

M. CH. FLAHAULT, l'éminent botaniste de  
Montpellier, nous informe que M. DAVEAU a  
eu un individu de *Viscum album* sur *Sorbus  
aucuparia* dans le jardin botanique de Mont-  
pellier. Il est mort il y a quelques années  
avec l'arbre sur lequel il vivait.

### Roses de France

La publication de l'exsiccatum annoncée  
dans le n<sup>o</sup> 119 du *Monde des Plantes*, com-  
mencera cette année.

Je prie les botanistes qui m'ont promis leur  
adhésion, de récolter 7 n<sup>os</sup> distincts, à dix

parts chacun; et de préférence toutes les parts du même n° sur le même buisson, pour éviter les mélanges.

En ce genre à formes nombreuses et affines, il importe de bien soigner la préparation des exsiccata.

Chaque participant recevra, en échange de son envoi, un fascicule numéroté de 50 unités.

Les frais d'impression des étiquettes et de retour des colis seront partagés entre les associés.

#### Mentharum exsiccata

Si l'étude des Menthes a séduit quelques botanistes, elle est restée négligée du plus grand nombre.

Il est juste de reconnaître que la détermination des Menthes est très laborieuse. L'on chercherait en vain des termes de comparaison suffisants dans les collections botaniques, et des diagnoses dans les flores de date récente: Il faut recourir à une foule de publications éparses, dont les plus importantes sont: *M. Gandoger, Flora Europæ, 1889*, œuvre considérable qui n'est pas à la portée de tous; *J. Briquet, Fragmenta monographia Labiatorium, 1896*; *Sagorski et Oswald, Formen der Gattung Mentha, 1909*; *A. Topitz, Menthen flora, 1913*. Quant aux exsiccata d'Opiz, Wirtgen et Malinvaud ils sont déjà vieux ou introuvables.

La récolte des Menthes est à la portée de tous. Ces plantes pullulent dans les lieux vagues au bord des eaux vives. Il est facile d'en remarquer sur place plusieurs formes distinctes. N'y aurait-il aucun profit à étudier en commun ces formes multiples? Entre les espèces généralement admises de *M. rotundifolia*, *nemorosa*, *silvestris*, *aquatica* et *arvensis*, on rencontre une foule d'intermédiaires. Sont-ils dignes, comme chez les *Rubus*, *Hieracium*, etc., de retenir l'attention de l'observateur; quelle est leur place dans la classification, et leur valeur systématique?

Je sollicite le concours des amateurs, en vue d'une publication prochaine d'exsiccata de Menthes.

Il me paraît indispensable de récolter des exemplaires toujours complets, et non seulement des sommités florales; et aussi de prélever toujours les mêmes parts de chaque n° dans la même touffe, pour s'assurer des récoltes homogènes.

J.-B. CHARBONNEL.

Curé de Roffiac, par St-Flour (Cantal).

## VARIÉTÉS

### Rosæ Gallicæ

N° 9. — *Rosa pumila agrestis*. —  $\alpha$ : *super-Gallica*.

*Rosa Gallica*  $\times$  *agrestis*, Christ., in Bot. Centralb., 1884, n° 28, teste Ry et C., Fl. de Fr., 6, p. 276 (pp.). *Rosa subdola*, Déségl. Cat., n° 321; *Roses Centre*, n° 118 (pp.). *Rosa*

*Kluckii*, Boreau, Fl. Cent., éd. 3, n° 869, teste Déségl., loc. c.

*Gallicanæ spuria*. — Groupe agrestoides.

Récolté à La Servanterie, localité classique de Déséglise. On peut admettre à peu près sûrement que ce *Rosa* a comme parent le *Rosa pumila*, seule forme du *Gallica* rencontrée jusqu'ici à cet endroit.

La question reste plus obscure en ce qu'elle concerne la forme de l'*agrestis* qui est intervenue.

Il tient au *Gallica* en particulier par la grandeur des folioles et des fleurs, la couleur de celles-ci, la glandulosité des pédicelles et la présence d'acicules assez nombreux.

Rouy et Camus, l. c., notent deux variétés.  $\alpha$  *typica* et  $\beta$  *grandiflora* = *R. formosula*, Gren., Rev. Fl. monts Jura, p. 73. C'est de cette dernière variété que notre *Rosa* se rapproche le plus, sans cependant pouvoir y être entièrement assimilé, ses pédicelles étant fortement glanduleux et non « parsemés de quelques rares glandes fines ».

Le terme *super-Gallica* nous paraît préférable et mieux justifié.

A. FÉLIX.

N° 10. — *Rosa rubra* Lamarck. —  $\alpha$  *Genuina*, Ry et C.

Fl. de Fr., VI, p. 254. *R. Gallica* L., Boreau, Fl. Centre, éd. 3, n° 822; Déségl., Essai monog., p. 76 et extr., p. 36; *Roses Centre*, n° 25. *R. Gallica*, Crépin, Primitiæ, in Bull. Soc. roy. bot. Belg., XIV (1879), p. 344-346 (pp.).

*Gallicanæ*. — Groupe du *Rosa Gallica* L. (Boreau).

A. FÉLIX.

N° 11. — *Rosa rubra arvensis*. —  $\beta$  *super-arvensis*.

*R. Schleicheri*, H. Braun, teste Ry et C., Fl. de Fr., VI, p. 263. — *R. hybrida*, Schleicher, Boreau, Fl. Centre, éd. 3, n° 829; Déséglise, *Roses Centre*, n° 14 (pp) et auct. (pp.). *Rosa Gallica*  $\times$  *arvensis*, auct. (pp.).

*Gallicanæ spuria*. — Groupe arvensoides.

Il est impossible d'assimiler ce *Rosa* à l'une des nombreuses formes issues du croisement des *R. Gallica* et *arvensis* qui ont été nommées par les auteurs.

Il faudrait, revenant, suivant l'expression de Crépin, à la dénomination de chaque buisson, créer un terme taxinomique nouveau pour chaque arbuste examiné, ou alors employer l'expression insuffisamment nette « voisin de ».

Les termes employés ici ont au moins le mérite de la clarté et de l'exactitude, les parents étant assurément les *Rosa rubra* et *arvensis* et la couleur rose pâle des pétales et l'allongement caractéristique des styles en particulier lui méritant bien le qualificatif de *super-arvensis*.

A. FÉLIX.

N° 12. — *Rosa rubra arvensis*. —  $\alpha$  *super-rubra*  $\times$  *R. hybrida*, Schleicher, Boreau, Fl. Centre, éd. 3, n° 829; Déséglise, *Roses*

Centre, n° 14 (pp.) *Rosa Gallica* × *arvensis*, auct. (pp.)

*Gallicanæ spuria*. — Groupe arvensoides.

Ce *Rosa* est nommé *super-rubra* à cause de ses styles peu allongés formant une colonne épaisse, et de ses pétales d'un rose assez vif, qui le rapprochent du *R. rubra*. A. FÉLIX.

N° 13. — *Rosa arvatica*, Puget, in Baker, Review of the British Ros., 1864, p. 33. *Rosa agrestis*, var. *arvatica*, Ry et C., Fl. de Fr., VI, p. 351; Crépin Primitiæ mon. Ros., 6<sup>e</sup> fasc., in Bull. soc. roy. bot. de Belgique, p. 843. *R. canina*, var. *arvatica*, Baker, mon. p. 229, teste Déség. catal., n° 309. *R. sepium* Thuillier, auct. (pp.)

*Rubiginosæ*. — A. : *Sepiacæ*, Crépin. — Groupe du *Rosa arvatica*, Puget.

L'accord est loin d'être parfait sur la valeur de la création de Puget et sur la façon dont on la comprend. Citons deux auteurs :

« Le *Rosa arvatica*, tel que je l'ai reçu de « l'abbé Puget, n'est pas une forme rigoureuse-  
« sement délimitée. Il représente un petit  
« groupe de variations qu'on peut distinguer  
« les unes des autres et qui ne répondent pas  
« exactement aux caractères attribués à cette  
« espèce par M. Déséglise... Les folioles sont  
« glabres à la face supérieure ou un peu pu-  
« bescentes, mais à pubescence éphémère, à  
« pubescence bornée à la côte, à la face infé-  
« rieure, ou bien étendue aux nervures secon-  
« daires. Les pétioles peuvent être glabres ou  
« glabrescents. En somme la création de Pu-  
« get est, selon moi, tout à fait artificielle. »  
Crépin, Primitiæ, l. c.

« Diffère du *R. sepium* : 1° par son port  
« plus robuste; 2° par ses folioles plus obtu-  
« ses, d'un glauque encore plus pâle en des-  
« sous, n'offrant jamais de glandes en dessus,  
« très velues sur la face inférieure; 3° par ses  
« pétioles velus; 4° par son fruit plus gros et  
« ovale-oblong; 5° par ses fleurs plus gran-  
« des. » Cariot, Etude des fleurs, éd. 5, n°  
659.

On pourra compléter ces citations par l'étude du *R. arvatica* dans Ry et C., Boreau, etc., et l'on finira par conclure que l'opinion de Crépin qui en fait un groupe de formes paraît la plus acceptable.

La forme publiée ici semble se rapporter à la variation : *subcuneata* Ry et C., l. c.

A. FÉLIX.

N° 14. — *Rosa systyla*, Bastard; d : variation *glandulosa*.

*Stylosæ*, Crépin. — Groupe du *Rosa systyla*. — D. : Sous-groupe du *Rosa systyla*, Bastard.

Cette Rose, provenant de la Servanterie, a été récoltée en plein champ sur un buisson bien séparé et parfaitement adulte.

Elle est remarquable par la multitude de glandes noires que portent les sépales. Mes investigations qui ont porté dans le même lieu sur des centaines de buissons, ne m'ont pas

permis d'en découvrir un autre exemplaire ayant le même caractère ou s'en approchant.

A. FÉLIX.

N° 15. — *Rosa apricorum*, Ripart, in Crépin, Primitiæ ros. fasc. I, p. 24 et 72 (sine descr.), Déség. cat., n° 324; Roses Centre, n° 120. *R. Rubiginosa*, var. *apricorum*, Ry et C., Fl. de Fr., VI, p. 374. *R. rubiginosa*, α genuina, Gentil, Hist. Roses Sarthe, p. 11 (pp.) *R. rubiginosa*, auct. plur. (pp.)

*Rubiginosæ*. — C. : *Suavefoliæ*. — Groupe du *R. Rubiginosa*, L.

On remarquera que certains fruits portent jusqu'au sommet de longues soies, marquant le passage au *R. echinocarpa*, Rip.

Si l'on compare les descriptions des *R. apricorum* et *Comosa* Rip. établies par Déséglise, d'après les renseignements authentiques de l'auteur, on constate que la seule différence appréciable consiste dans la couleur du fruit à la maturité et la persistance des sépales.

Crépin, Primit. ros. (in Bull. soc. roy. Belg., p. 295); considère la persistance des sépales jusqu'à la maturité comme un fait accidentel. « D'ordinaire, ils se dessèchent pendant le  
« mois d'août ou de septembre, et le vent, les  
« accidents divers en provoquent la chute.....  
« Mais il peut arriver que les sépales dessé-  
« chés, désarticulés, persistent et restent  
« même attachés sur les fruits parfaitement  
« mûrs, conservés dans les herbiers; d'autre  
« part, il peut aussi se faire que, sur certains  
« buissons ou seulement sur certains rameaux,  
« les sépales persistent à l'état vert et vivent  
« jusqu'à la maturité parfaite. Dans ces deux  
« derniers cas, les *suavifoliées* peuvent être  
« dites *comosa* ». Crépin, l. c.

Il semblera donc à ceux qui, comme moi, partagent l'opinion de Crépin que la différenciation entre les *R. apricorum* et *comosa* est insuffisante pour justifier la création de deux noms différents.

A. FÉLIX.

N° 16. — *Rosa rubra* Lamarek. — α genuina Ry et C. — Variation à fleurs semi-doubles.

*Gallicanæ*. — Groupe du *Rosa Gallica* L. (Boreau.)

Je signale la rareté des exemplaires à fleurs semi-doubles parmi les centaines d'exemplaires existant dans la même station.

A. FÉLIX.

**Catalogue des Halophiles et Salinariées**  
(climat tropical et chaud) suivi des végétaux utiles  
aux déserts, par A. FÉRET (suite).

Déserts : *Catingas*. *Sertoa*.

L'amélioration des déserts au point de vue reboisement, tient à deux causes : à la composition du sol qui est salé, et à l'état atmosphérique toujours trop sec.

Pour remédier à ces deux causes, il faut reboiser avec des essences appropriées, les parties réputées incultes ou incultivables et em-

pêcher le trop fréquent broutage des végétaux par les troupeaux ou les animaux plus ou moins nomades.

En commençant le reboisement dès le voisinage des neiges, en descendant les pentes, pour atteindre les bas fonds des plus profondes cuvettes sahariennes, on arrivera à transformer le régime atmosphérique. On aura des pluies plus fréquentes, les sources reparaitront, les cours d'eau, ou Oueds, reformeront des rivières et ces contrées retrouveront la fertilité.

Parmi les plantes susceptibles de pousser dans le Sahara, tel qu'il est actuellement, il y a la nécessité d'utiliser les végétaux des catingas ou parties stériles du Brésil, de même les parties citées sertoa, correspondant aux déserts d'Arabie et Lybie. En comparant ces contrées avec celles du Sahara, on verra que l'acclimatation des plantes brésiliennes est possible puisque dans ces sertoa ou catingas, on cite des périodes de plus de deux ans sans pluies; les végétaux de ces contrées résistent à ces sécheresses, et dès que la moindre pluie survient, on voit l'éclosion des bourgeons, qui souvient à peine écloso se referment pendant une nouvelle période de sécheresse, pour recommencer à pousser à la première pluie plus ou moins abondante. Or au Sahara, tous les ans, à la même époque, surviennent plusieurs mois de pluies abondantes; de plus le Sahara est soumis au régime d'orages accidentels. Ce désert est donc beaucoup moins aride que ceux du Brésil, et les plantes des catingas pourront donc s'y bien tenir, car dès que la saison des pluies cessera, les eaux des Oueds disparaîtront et continueront leur cours souterrainement et à peu de profondeur; les racines de ces végétaux sauront bien rechercher la fraîcheur des eaux disparues, et y trouver utilement la vie dont ils ont besoin.

En plantant des végétaux des catingas, sur le parcours des oueds au moment de la saison des pluies, on verra le tracé de ces cours d'eau et le reboisement se fera plus efficacement.

Dans la liste des plantes suivantes, il y en a qui ne viennent bien que dans les endroits strictement arides, l'humidité leur est tout à fait contraire. Telles sont les *Cereus*, les *Pilocereus*; *Cercidium floribundum*; *Larrea mexicana*; *Guilielma speciosa*; *Martinezia ciliata*.

Si la région dite Sertoa ou Catinga est aride, on peut dire que le Sahara est mieux au point de vue des pluies, puisqu'on admet que la quantité d'eau tombée atteint 200 <sup>m</sup>/<sub>m</sub>, les orages en plus. Ce n'est pas énorme, mais c'est réellement mieux qu'au Brésil.

Nomenclature de végétaux variés, ligneux, plantes et plantes grasses, pour

*Déserts arides : Catingas. Sertoa.*

*Adesmia Atacamensis.*

*Anona muricata.*

*Atriplex deserticola* et *semibaccata.*

*Acacia annuera* F. V. Muel.

*Acacia Gregii* Asa Gray.

*Agave Heteracantha.*

*Agave mexicana.*

*Agave Sisalana.*

*Beaucarnea.*

*Cactus fimbriatus.*

*Cactus moniliformis.*

*Cactus nobilis.*

*Casuarina glauca.*

*Casuarina quadrivalvis.*

*Cavanillesia tuberculata.*

*Cercidium floribundum* Benth.

*Cereus giganteus.*

*Cocos coronata.*

*Cocos nucifera.*

*Colicodendron Yco.*

*Copernicia tectorum.*

*Dasyliion.*

*Echinocactus, Le Coutei.*

*Echinocactus Vislizeni.*

*Eucalyptus globulus.*

*Eucalyptus diversicolor.*

*Eucalyptus spinifex.*

*Fouquieria splendens.*

*Guilielma speciosa* Mart.

*Guilielma ciliata.*

*Guilielma martinizia.*

*Haloxylon ammodendron.*

*Larrea mexicana.*

*Littea variés.*

*Malesherbia deserticola.*

*Martinezia ciliata.*

*Mauritia aculeata.*

*Mauritia armata* Mart.

*Mauritia vinifera.*

*Mauritia flexuosa.*

*Pilocereus Engelmanni.*

Plantes grasses variées.

*Psidium pomiferum.*

*Spondias falsa.*

*Spondias tuberosa.*

*Stipa pinnata.*

*Yuccas* q.q. variétés.

#### ***Asteriscus Spinosus* God. et Gren.**

(Var. *Chevalieri* COSTE).

A typo differt habitu humiliore et robustiore, foliis dense villosis-sericeis, caulinis latioribus et apice eximie rotundatis; capitulis in corymbum magis aggregatis, anthodii externis squamis ovatis-ellipticis, abrupte et breviter cuspidatis, flores parum superantibus.

Se distingue du type par un port différent, plus bas et plus robuste, par les feuilles densément velues, soyeuses, les caulinaires plus larges, très arrondies au sommet; par les capitules rapprochés en corymbe dense, et par les folioles externes de l'involucre ovales elliptiques brusquement et brièvement cuspidées, dépassant peu les fleurs. H. COSTE.

Variété découverte le 23 juin 1907 à la presqu'île de Giens (Var), au bord de la route de la Tour fondue, par M. Joseph Chevalier.

## GÉOGRAPHIE BOTANIQUE

Existence à Toulon d'un *Calamintha*

jusqu'ici connu seulement à l'île Majorque (BALÉARES)

(Suite (1))

## III.

M. Briquet compare son *Rouyana* au seul *Calamintha glandulosa* Benth.; il ne s'arrête qu'aux corolles femelles dont la petitesse, 4-5 mm. de saillie à partir de la gorge du calice, permet de rapprocher les deux Calaments. Pourquoi cet exclusivisme ? N'est-il pas licite, à côté des petites corolles, de tenir compte des corolles hermaphrodites ayant plus de 5 mm. de saillie, élongation constatable fréquemment, à Toulon, chez les exemplaires grandicorollaires du *Nepeta* soit normal, soit *confusa*, soit *Rouyana* ? Je rappellerai que le *glandulosa* montre bel et bien, en Corse et en Sardaigne, des corolles hermaphrodites offrant « 7 mm. » de saillie, selon le mesurage de M. Briquet, de sorte qu'en face d'une tige fleurie dont éventuellement toutes les corolles seront du double plus grandes que celles femelles, un tel état sexuel hermaphrodite nous fera d'abord mettre en doute la valeur des caractères invoqués en faveur de l'autonomie de la plante de Bentham par Grenier et Godron, *Flore de France* : « corolle très petite dépassant à peine le calice », « fleurs les plus petites du genre » ! Ensuite, cette fatale dépréciation actuelle de l'« espèce » corse prônée il y a un siècle à cause du prestige de ses minuscules corolles femelles (celles hermaphrodites habilement passées sous silence) ne s'aggravera-t-elle pas si nous considérons les « calices beaucoup plus grands que chez la plante de Bentham », comme l'avoue M. Briquet, remarquables dans la forme *Gussonei* intermédiaire entre le *glandulosa* et le *Nepeta* normal, ces grands calices étant maintes fois surmontés d'une corolle qui dépasse les « 7 mm. » du Calament glanduleux tyrrhénien ? on constate, en effet, chez le *Gussonei* à fleurs hermaphrodites, une saillie, à partir de la gorge du calice, allant jusqu'à 10-12 mm. Enfin, quelle ne pourra être la déconvenue du botaniste à esprit pondéré, quand d'un premier groupement : a) *Nepeta* au sens strict; b) *Nymanii*; c) *Gussonei*; d) *heterotricha* forme *pseudo-Nepeta*, il passera à l'examen d'un second groupement qui croit pêle-mêle avec l'autre : e) variété *confusa*; f) sous-variété *Rouyana*, où les dimensions corollaires et calicinales continuent à montrer des minima et des maxima selon que la fleur est femelle, hermaphrodite, ou le calice fluctuant en longueur sans raison connue ! Je vois mal le but du labeur, digne des Danaïdes, de quelqu'un s'efforçant de fixer des limites infranchissables à chacune de

ces unités si ondoyantes et presque conventionnelles entités (1) !!

Du *Nepeta* le *Rouyana* possède le calice de 5-6 mm., sujet à des fluctuations qui font descendre la totalité des deux longueurs partielles (celle du tube + celle des lèvres) à 3-5 mm. La diminution longitudinale dont je parle ne doit pas laisser croire que l'on ait affaire à une Micromérie, genre de labiées dont le nanisme des organes floraux est simplement analogue. Le transfert du *Rouyana* à côté du *Micromeria marifolia* Benth. serait, quoique non hérétique (2), d'autant moins justifiable que M. Briquet s'est servi d'une indication fort obscure (quasi énigme) quand il nous dit : « ... Le labre du *Rouyana* est long de 6 mm. et le labiole atteint 8 mm. » Sûrement, ces « 6 et 8 mm. » ne sauraient constituer les longueurs exactes des dents isolées du tube calicinal ! Derrière de pareilles dimensions, qui seraient énormes vis-à-vis de l'acception grammaticale ATTEINDRE = éGALER, le lecteur finit par deviner deux quantités distraitemment ajoutées l'une à l'autre par M. Briquet, addition où entre en compte la longueur partielle, 3-4 mm., du tube, indépendante des longueurs partielles des dents ! Résultat de la soustraction nécessaire pour rétablir la clarté du langage : le labre (lèvre supérieure) du *Rouyana* mesure, comme élongation : 1 mm. environ et le labiole (lèvre inférieure) environ 2 mm.; nous retombons ainsi dans l'exacte longueur (plus ou moins réduite par les fluctuations naturelles) du calice de la variété *confusa* du *Nepeta*.

## IV.

En somme, la corolle tantôt petite, tantôt grande, et le calice (quant aux labre et labiole) tantôt *brevissimè dentatus*, tantôt *longiusculè dentatus*, du *Rouyana*, ne se distinguent point des mêmes organes mesurés chez la variété *confusa*. A cause de la manifeste inconstance

(1 et 2) Mes expressions « presque conventionnelles entités » et « non hérétique » seront unanimement approuvées, si l'on tient compte, au double point de vue de la Biologie et de la Systématique, de ce passage de la *Monographie* de M. Briquet : « ... En examinant impartialement la question, ni la « forme du calice, ni la nervation de celui-ci, ni « les organes génitaux, ni même le port, ne « mettent de distinguer les genres *Calamintha*, *Satureia* et *Micromeria*; ce sont des genres ARTIFICIELS et absolument provisoires » !! Après un si franc et savant témoignage (dont je souligne deux mots par de petites majuscules), les variétés, sous-variétés et formes placées tout au bas de l'échelle des subdivisions taxinomiques des susdits trois genres pourraient-elles nous apparaître suffisamment distinctes, ni artificielles (conventionnelles) ? Pour m'en tenir à l'objet particulier de ma thèse, le *Satureia* [*Calamintha*] *Rouyana* devait-il être indéfiniment maintenu comme « ESPÈCE », dans le seul but de s'éviter provisoirement la peine d'étudier les « formes intermédiaires » qui risquaient de le rabaisser au niveau d'une simple sous-variété !! La trouvaille imprévue du *Rouyana* à Toulon m'a créé le devoir de sortir de ce trop long provisoire : que mon confrère de Paris-Courbevoie veuille bien le reconnaître.

(1) Voir *Le Monde des Plantes*, numéro de Janvier-Février 1920.

de détails prétendument fixes de son appareil reproducteur, on ne peut, c'est certain, envisager dans la plante dédiée à M. Rouy qu'une *sous-variété*.

Il serait oiseux de m'appesantir sur l'inconstance, non moins indéniable, de certaines dispositions morphologiques observées au cours des phases du développement total des organes de l'appareil végétatif, ainsi : grandeur du limbe foliaire, serrature et nervation superficielle dudit limbe, vestimentum trichologique. Ce que M. Briquet a aperçu dans ses une ou deux parts de l'exsiccata Porta et Rigo est tant soit peu différent de ce qu'il aurait pu voir chez telles autres parts manquant à son herbier : j'ai fait cette réflexion en contrôlant, sur le Calament de Majorque que M. Giraudias m'a communiqué, la diagnose prise dans les *Labiées des Alpes maritimes*. Il y eut défaut d'homogénéité chez les échantillons des échantillons des collecteurs espagnols; le botaniste qui aujourd'hui prendrait la peine (si la chose était faisable) d'examiner un à un les exsiccata constituant cette centurie à parts émaillées de nombreuses nuances morphologiques y découvrirait presque toutes les « formes intermédiaires » dont M. Briquet a eu l'intuition !

Bref, l'état sec et l'état frais, pas plus pour les Baléares que pour la Côte d'Azur (j'ai l'espoir d'arriver bientôt à distribuer des spécimens recueillis sur le territoire de Toulon, de 1916 à 1919) ne conduiront à une conclusion systématique contraire à celle que l'on lit en tête du paragraphe I de la présente étude qui-conque reprendra à loisir, pour s'édifier en plein, l'ex-problème de Biologie duquel je viens de fournir consciencieusement l'indispensable clé.

ALFRED REYNIEB.

## LES FOUGÈRES DES PYRÉNÉES

L'étude des Fougères, jusqu'à ces derniers temps, a été trop négligée en France pour que je puisse songer à signaler ici les innombrables variétés et sans doute aussi les nombreux hybrides qu'on rencontre dans la chaîne pyrénéenne. Un pareil travail serait prématuré. Dans la présente Note, je me contenterai de mentionner les bonnes espèces et quelques hybrides observés par les meilleurs auteurs ou par moi dans cette circonscription, et de citer seulement les stations des espèces les moins répandues.

### *Trichomanes* L.

*T. radicans* Sw. — RR. Basses-Pyrénées : grottes et anfractuosités des rochers humides pyrénéens de la zone inférieure : La Rhune, bords du ruisseau d'Olhette (Norman) et du ruisseau de Sare (Webster); environs de Saint-Jean-de-Luz; de Biriattou, alt. 350 m. (Zeiller, de Coincy, Coraze); massif de l'Arthamondi, près Bidarray (Ancibure, De Vergnes); Itxassou : vallon de la Laxia, base du Mondarrain, vers Marquista (Neyraut, 17 mai 1908) ! et en

aval de Léortia, 420 m. (Le Brun, 3 avril 1919) ! (V. Bull. Soc. bot. Fr., ann. 1885, p. 339, et 1905, p. 65.)

### *Hymenophyllum* Smith.

*H. tunbridgense* Sm. — RR. Mousses et rochers siliceux humides de la zone inférieure occidentale. — Basses-Pyrénées : Cambo (Thore, en 1808, Lesauvage, Léon Dufour teste Bubani); Bidarray, dans un ravin (De Vergnes); base et sommet du Mondarrain (Grateloup en 1835, Darracq en 1846); Itxassou, vallon de la Laxia (Neyraut, le 17 mai 1908 ! Giraudias, le 8 juillet 1912 ! Soulié, le 7 mai 1914); ravins de l'Artsamendi, 350 m. (Daguin sec. Clos). — Hautes-Pyrénées : Vallée d'Azun (Philippe) ? — Navarre (Flore Rouy, t. xiv, p. 382) : vallée de Vertizarana (La Coizqueta).

### *Ophioglossum* L.

*O. vulgatum* L. (compr. *O. polyphyllum* A. Br.) — R. Marécages, prés et landes humides de la zone inférieure. — Pyrénées-Orientales : entre Catllar et Molitg, Fillols (Sennen). — Ariège (Flore Rouy, xiv, 459). — Haute-Garonne : massif d'Arbas, au Mail de la Sèche (Timbal), Pic de Burat (Soulié), Pic de Rie près Marignac, vers 700 m. (Soulié, 14 mai 1912). — Hautes-Pyrénées : Vic (Deville, Corbin), Elisée-Cottin (Philippe). — Basses-Pyrénées : Pau, Nay Saint-Jean-pied-de-Port, Ispoure, Bayonne, Boucau (Blanchet). — Catalogne : Pont de Molins (Sennen, 30 mai 1907); Solsona (Bubani); Berga (Grau), à Font-Carral (Bubani); Val d'Aran, à Lés. — Navarre : Roncevaux, Burguete, Santander (Née).

*O. lusitanicum* L. — RR. Coteaux maritimes et pelouses sablonneuses de la zone inférieure. — Basses-Pyrénées : Jusqu'à la frontière espagnole (Rouy, Fl. de Fr., xiv, 460); Pau, au Plainier de Bellères (Bubani); environs de Pau et de Nay, vallée du Gave (Blanchet). — Hautes-Pyrénées : Argelès, bords du Gave (Philippe). — Catalogne : Cap de Creus et Selva-de-Mar (sec. Bubani). — Je n'ai pas récolté cette espèce, ni vu des exemplaires authentiques originaires de la région pyrénéenne.

### *Botrychium* Swartz.

*B. Lunaria* Sw. — AR. Pâturages de la zone subalpine et alpine jusqu'à 2.800 mètres, ça et là dans presque toute la chaîne, surtout sur le versant septentrional. — Pyrénées-Orientales, à partir des Albères ! Ariège ! Haute-Garonne ! Hautes-Pyrénées ! Basses-Pyrénées ! — Catalogne : Setcasas, Collsacabra, Berga; Val d'Aran : l'Entécade, le Montarto, vals de Ruda et de Trédos !

### *Osmunda* L.

*O. regalis* L. — AR. Ravins, bois et prés humides de la zone inférieure orientale et surtout occidentale. — Pyrénées-Orientales : Les Albères, à Banyuls, Port-Vendres, Collioure, la Massane, Laroque (G. Gautier). — Haute-Ga-

ronne : Malles (Lapeyrouse) ? — Hautes-Pyrénées : Tarbes, Lasbordes d'Espueg (Bubani); Visker (Deville); Lourdes, Pouzac, Tarasteix (Philippe). — Basses-Pyrénées : C. dans la vallée d'Ossau (Bubani) et à Saint-Jean-Pied-de-Port. (Bubani, Richter). — Navarre (Lag.)

#### Ceterach Willd

*C. officinarum* Willd. — C. Vieux murs et rochers, surtout calcaires, de la zone inférieure et subalpine, jusqu'à 1600 mètres, de presque toute la chaîne.

#### Notochlæna R. Br.

*N. Marantæ* R. Br. — RR. Vieux murs et rochers siliceux de la zone inférieure des Pyrénées-Orientales : Les Albères, ravins au-dessus de Collioure (Oliver) ! à Consolation sous le bois Bernadi; Montbolo près Amélie-les-Bains (G. Gautier).

*N. Vellea* R. Br. (*N. lanuginosa* Desv.). — RR. Vieux murs et rochers siliceux de la zone inférieure orientale. — Pyrénées-Orientales : Les Albères, vallon de Banyuls (Oliver, Gautier, Le Brun) ! — Catalogne : près Cadaquès (Trémols, Sennen et Soulié le 27 mai 1907) !

#### Woodsia R. Br.

*W. hyperborea* R. Br. — R. Rochers siliceux de la zone subalpine et surtout alpine, entre 1600 et 2800 mètres, de presque toute la chaîne. Voir l'énumération des principales stations dans la note parue dans le *Monde des plantes*, n° 5, septembre-octobre 1919, p. 7.

#### Grammitis Swartz

*G. leptophylla* Sw. 1806 (*Gymnogramme leptophylla* Desv. 1811). — R. Vieux murs et rochers siliceux humides de la zone inférieure. — Pyrénées-Orientales : toutes les Albères de Cerbère à Argelès (Gautier) ! Céret, fontaine de Daudé (Bubani). — Haute-Garonne : Cazaril (Garroute); entre Cierp et Esténos, 600 m. (Poulie, 14 mai 1912) ! — Hautes-Pyrénées : Château de l'Escale-Dieu. (Philippe). — Basses-Pyrénées : Saint-Jean-de-Luz, Anglet, Ciboure (Blanchet). — Catalogne : Cadaquès (Trémols).

#### Polypodium L.

*P. vulgare* L. — C. Rochers, vieux murs, troncs d'arbres de la zone inférieure et subalpine, rarement alpine, jusqu'à 2000 mètres, dans toute la chaîne.

*P. serratum* Willd. (*P. cambricum* L.). — RR. ? Haute-Garonne : Marignac, à la base du pic de Rie, sol siliceux, 550 m. (Soulié, 10 mai 1912) !

*P. Phegopteris* L. (*Phegopteris polypodioides* Fée). — A R. Bois, lieux humides ombragés surtout de la zone subalpine, jusqu'à 1.800 mètres, ça et là dans presque toute la chaîne. — Pyrénées-Orientales ! Ariège ! Haute-Garonne ! Hautes-Pyrénées ! Basses-Pyrénées ! — Catalogne : Setcasas, Costabona; val d'Aran, de Bosost et du col de Barèges jusqu'au port de Caldas !

*P. Dryopteris* L. (*Phegopteris Dryopteris* Fée). — A C. Bois humides et rochers ombragés, surtout siliceux, de la zone subalpine et alpine, jusqu'à 2300 m., dans presque toute la chaîne pyrénéenne.

*P. Robertianum* Hoffm. (*P. calcareum* Sm.). — A R. Vieux murs et rochers calcaires humides surtout de la zone subalpine, jusqu'à 1800 m.; ça et là dans une grande partie de la chaîne.

(à suivre)

H. COSTE.

## BIBLIOGRAPHIE

DESSALLE (L.-A.) — *Le Docteur S.-J. Honnorat naturaliste et philologue; Sa vie et son œuvre*. Mémoire couronné par l'Académie de Marseille. Tiré à part (105 pages in-8° avec 2 gravures) du Bulletin de la Société de Statistique des Sciences naturelles de l'Isère, 1919.

Une préface, signée par M. Mirande, professeur à la Faculté des Sciences de Grenoble, contient à l'adresse de l'auteur de la brochure ces lignes de présentation : « ... Afin « d'écrire la vie d'Honorat, il fallait la plume « d'un homme versé lui-même dans les sciences que le médecin de Digne cultiva avec « tant de succès. M. Dessalle est un naturaliste de grand talent, il était donc tout désigné pour fouiller l'œuvre du regretté Bas-« Alpin... »

Simon-Jude Honnorat, nous est-il dit aux chapitres I et VII, naquit en 1783 à Allos, petite commune voisine du Dauphiné; il est mort à Digne en 1852. M. Dessalle consacre les chapitres II-VI à mettre en relief : le médecin, le botaniste, l'entomologiste, le paléontologiste, l'ormithologiste et le lexicographe, autant de fleurons pour la couronne tressée à la mémoire de ce Provençal pouvant être proposé en exemple de devoir moral et de labeur d'esprit.

Inutile d'extraire de la brochure quelques curieux documents biographiques sans intérêt dans *Le Monde des Plantes*; il est préférable que nous analysons les 18 pages d'où ressortent les titres de cet homme à la reconnaissance de ceux qui cultivent la *Res Herbaria*.

Etabli praticien à Digne vers 1809, Honnorat (comme une des nobles distractions à la fatigue qu'amènent les visites aux malades) donna à la botanique rurale une place importante. Son goût naturel pour la recherche et l'observation des végétaux s'était développé avant les cinq années (1802-1807) de séjour à Paris, période où, tout en poursuivant les études qui précéderent l'obtention du diplôme de docteur, il fréquentait le Jardin des Plantes national et les galeries du Muséum. C'est dès 1801, à Grenoble, au début de ses études médicales, qu'il s'initia aux herborisations sérieuses sous la conduite du célèbre Villars.

Celui-ci, ayant reconnu les aptitudes d'Honorat pour le recensement futur de la flore des Basses-Alpes, lui fit don d'un herbier de 1.300 espèces. La précieuse collection du maître fut conservée avec soin par le disciple (aujourd'hui elle se trouve au musée de Grenoble) à côté d'un riche herbier qui exigea quarante-trois ans pour sa formation complète. Un témoin oculaire dit qu'en 1850 cet herbier général d'Honorat se composait de 20 à 25 énormes fascicules contenant de 6 à 8.000 exsiccata; par suite de circonstances malencontreuses, il n'en reste actuellement, au même musée de Grenoble, que 370 unités monocotylédones.

En dehors de sa collection générale, Honorat avait colligé plusieurs petits herbiers relatifs à quelques localités bas-alpines, entre autres un pour la forêt de Faillefeu; les deux gros in-folio contenant 298 espèces de ce massif forestier existent encore en bon état au musée de Digne.

Quant aux écrits phytologiques d'Honorat, le principal demeure le *Catalogue des Plantes de Provence*, inventaire complet de la flore du Sud-Est français, dont malheureusement une seule première partie fut imprimée dans les Annales des Sciences du Midi de la France, année 1832; le reste en manuscrit est à la Bibliothèque de Grenoble, où M. Dessalle signala naguère cette seconde portion du *Catalogue* cru, jusqu'à ces dernières années, inachevé.

Il subsiste, en outre, une dizaine de mémoires, opuscules ou simples notes botaniques dus à Honorat, lesquels furent mis en vente chez des libraires; ou bien parurent soit dans les Travaux de la Société des Amateurs, 1807, soit dans les Annales des Basses-Alpes, 1838 à 1841, soit dans le Bulletin d'Agriculture, 1840; ou bien qui sont conservés manuscritement à la Bibliothèque de Grenoble. Sont à citer trois de ces productions : *Histoire des Arbres et autres végétaux les plus remarquables du département des Basses-Alpes*, 1839; *Espèces de Renoncules observées dans le département des Basses-Alpes*, 1840; *Flore des Insectiphiles (herborisations dans les Basses-Alpes)*.

Honorat fut en relations avec presque tous les botanistes marquants de son époque : De Jussieu, De Candolle, Dominique Villars, Loiseleur, Deslongchamps, Requier, etc.

M. Dessalle termine ainsi : « ... Le *Dictionnaire Provençal-Français* (monument impérissable élevé par Honorat à la gloire de « la langue d'oc »), est une mine de renseignements sur la flore provençale; ces trois in-4° renferment en particulier d'utiles informations auxquelles je me réfère au cours d'un « mien *Catalogue annoté des Plantes observées dans les Basses-Alpes*, actuellement en « préparation... »

En souhaitant que soit achevé le plus tôt possible cet instructif *Catalogue* de M. Des-

salle, les botanistes qui pourront, comme nous, lire la brochure sur Honorat (tirée à petit nombre, elle ne se trouve point dans le commerce de la librairie) seront heureux de rendre le pieux hommage dû à un de leurs prédécesseurs passionné pour la Science aimable durant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle

ALFRED REYNIER.

REYNIER (Alfred). — *Le Calamintha ascendens Jord. étudié en Provence dans ses relations naturelles et systématiques avec le C. heterotricha Boiss. et Reut.* Extrait (10 pages in-8°) des Annales de la Société Botanique de Lyon, tome XL : 1915-1918, paru en février 1920.

L'auteur vit, il y a trois ans, ses patientes recherches floristiques dans le Var récompensées par la curieuse constatation de l'existence, sur la Côte d'Azur, d'une labiée crue jusqu'ici particulière à l'Algérie et à la Tunisie : *Calamintha heterotricha* Boiss. et Reut., voisine du *C. ascendens* Jord.; elle avait été méconnue par les floristes du littoral méditerranéen français, mais ils l'y distingueront, à l'avenir, depuis la Ligurie jusqu'à la Catalogne. La confrontation consciencieuse que notre confrère de Toulon a faite des deux Calamints ci-dessus, dépendances du stirpe *C. officinalis* Moench. pris dans son acception large, l'amène à placer au rang de simple variété de la sous-espèce *Nepeta* (*Savi pro specie*) Reyn. cet *heterotricha*, « espèce » autonome selon quelques floristes ayant peu suivi son évolution morphologique; tandis que la variété *ascendens* (Jordan) Rechb. fil. dérive — nous est-il démontré — du *C. officinalis* Moench. *Type*.

Telle est la succincte analyse du travail de M. Alfred Reynier, étude doublement instructive : au point de vue de la Biologie et à celui de la Systématique.

### Changements d'Adresse

M. l'abbé Clément GUICHARD est nommé à St-Bauzille-de-la-Silve (Hérault).

M. le Colonel VERGUIN a transféré son domicile à l'île du Saulcy, Metz (Moselle).

M. Ernest ROCHER, notaire, a pour nouvelle résidence 40, Grande-Rue, Mayenne (Mayen.)  
C. D.

Le Directeur-Gérant du *Monde des Plantes* : CH. DUFFOUR.

Agen. — Imprimerie Moderne, 43, rue Voltaire.